



RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 2^{ème} TRIMESTRE 2020

Durant cette période, le Conseil :

• A décidé

- de nommer des places et chemins : chemin des écoliers (chemin derrière l'école côté la Closerie), Place des fêtes (place devant le complexe polyvalent), l'Allée romaine (chemin le long de l'immeuble Taranis à côté de place Tarnaiaae), place de l'Ancienne poste, promenade de la Loënaz (chemin le long de la Loënaz), chemin des libellules (chemin le long de la Rogneuse)
- de donner des idées d'aménagements pour l'équipement public du barrage MBR
- d'adjuger les travaux de la déchetterie pour la charpente métallique à l'entreprise Martinetti Group SA et à Elmeca pour l'électricité
- d'aménager des terrasses d'été vers le Central, les Arcades et le Lau's Kitchen
- d'adjuger les travaux de réfection de deux barrières vers la châtaigneraie à l'entreprise Métatek
- d'annuler l'organisation de la Fête-Dieu 2020, du 1^{er} août et de la fête de l'automne
- de modifier le règlement de la crèche-UAPE les Moussaillons selon une échelle de tarifs et de modifier les tarifs pour la garderie des prix hors-commune (CHF 90.--) et hors-canton (CHF100.--)
- de l'ouverture de la déchetterie le 26 mai 2020
- d'engager temporairement une aide aux travaux publics durant 1 mois et demi
- d'adjuger un complément d'honoraires au bureau Bonnemaïson paysage pour la rénovation de l'ancien cimetière
- de mandater le bureau Transportplan pour une étude de faisabilité pour la construction d'un passage inférieur au lieu-dit « Es Palin »
- de valider les objectifs stratégiques politiques
- d'établir un cadastre des eaux industrielles et de l'attribuer au bureau PLS-Tech Sàrl
- de soutenir Terre des hommes par un don de CHF 3'500.—
- de publier le journal communal sans les comptes
- d'adjuger le mandat à Mme Bonnemaïson pour l'établissement des plans de la place des fêtes et de la place Tarnaiaae
- d'acheter des bio-seaux auprès de la Satom et de les offrir aux nouveaux arrivants
- de ne pas créer de nouvel arrêt postal sur la RC 302 pour cause de sécurité
- de ne pas financer « Ciné Doc » pour la saison 2020-2021
- d'octroyer une licence de type B pour taxis à M. Attal Gilles
- d'accepter les comptes 2019 pour la Commune
- d'acheter un transpalette pour les travaux publics
- d'accorder des cours d'appui
- d'engager un apprenti agent d'exploitation pour la période 2020-2023
- de contracter un emprunt auprès de Postfinance pour l'assainissement du réseau d'égouts
- d'accepter le nouveau règlement de police qui sera traité lors de la prochaine assemblée primaire
- d'offrir un bon de CHF 10.—par personne afin de soutenir les commerces locaux
- d'inscrire notre technicienne communale au cours de spécialiste de l'évacuation des eaux
- d'infliger une amende pour non-respect de dépôt de papier au contrôle des habitants
- d'autoriser les Arcades à organiser des concerts d'été

• A pris connaissance

- de l'étude hydrogéologique du bureau Tissières sur la parcelle N° 2497 Jonathan Barman, à Vérossaz, et a émis un préavis favorable
- du planning concernant les travaux de rénovation de l'ancien cimetière
- des plantations dans le cadre de la mesure anticipée de R3

- des propositions en faveur de la planification énergétique communale par les bureaux Novitas Concilium et SEIC
- de la démission de M. Gérald Gex-Fabry pour le ramassage des ordures au 31 décembre 2020

• **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

Giangreco Adrian, parcelle N° 1742, fo 1, pose d'une isolation thermique de 20 cm sur le chevonnage. La hauteur du faîte va augmenter de 20 cm.

Probatec, parcelle N° 1590, fo 2, pour la construction d'un immeuble

Ruppen Eric, parcelle N° 1333, fo 2, création d'une nouvelle entrée du bâtiment et modifications du rez

Quinto David, parcelle N° 1727, fo 17, installation de deux parois à l'entrée de la maison et de deux fenêtres

Jordan Jeannette, parcelle N° 1816, fo, aménagement de 5 places de parc

Paroisse, parcelle N° 119, fo 1, complément d'enquête pour la modification de l'escalier.

Feuz Odile, parcelle N° 67, fo 7, pour le remplacement d'une cabane de jardin.

Chappex Guillaume, parcelle N° 1794, fo 7, pour la transformation de l'abri de jardin – abri de jardin avec toit plat et végétalisé.

Curdy Maxim, parcelle N° 1975, fo 7, pour la construction de 3 maisons mitoyennes avec couvert à voitures.

Moser Bernard, parcelle N° 2073, fo 17, pour la réfection de la toiture, rénovation intérieure et nouveaux box à chevaux.

ArtValais, parcelle N° 88, fo 1, pour la réalisation d'une œuvre, sur la façade nord-est de l'école, dans le cadre du projet cantonal ArtValais.

Résidence Domino SA, parcelle N° 1189, fo 7, demande de dérogation pour la construction d'un abri à voitures (2 places).-refusée. Demande pour la modification des places couvertes, elles sont déplacées en face de l'entrée principale

M. Zanti Massimiliano, parcelle N° 2058, fo 7, demande de planter une haie côté Loënaz sur partie communale.

Barman Jean-Baptiste, parcelle N° 1569, fo 2 pour la division de la villa en deux appartements, rénovation et amélioration thermique, couleur façade brun -GREUTOLE4.05.65, couleur volets RAL 7016 (gris foncé).

Leocadia Tejada, parcelle N° 1888 pour la fermeture de la terrasse

AFM, parcelle N° 1607, mise en conformité pour la création d'un velux

Massongex, le 30 juin 2020

Administration communale
La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Mariétan